
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 3 avril 2023 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOEL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, analyste de dossiers

10 - Ouverture de la séance et mot de la mairesse

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA23 20 0094

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2023 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

10.07.1 Condoléances – décès de M. Claude Ouellette

et en retirant le point :

20.04 Convention de services avec le Club d'âge d'or St-Télesphore de LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA23 20 0095**Période de questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Martha Wiswell Coderre	Statut bilingue de l'arrondissement
Annalyne	Logement abordable
Dann Williams	Abris d'auto permanent et éclairage de rue

Adoptée à l'unanimité.

10.03

CA23 20 0096**Félicitations - 100 ans Mme Cardinal**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

QUE le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Georgette Cardinal, qui a célébré son centième anniversaire le 13 mars 2023.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Félicitations Madame Cardinal!

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA23 20 0097**Décès - Mme Jeanne Leroux**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Jeanne Leroux survenu le 23 février 2023.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA23 20 0098
Décès - Mme Crête

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Crête survenu le 28 décembre 2022.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA23 20 0099
Décès - M. André Lacoursière

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur André Lacoursière, survenu le 27 mars 2023.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA23 20 0100
Décès - M. Claude Ouellette

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Claude Ouellette survenu le 8 mars 2023.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

CA23 20 0101
Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 mars 2023 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA23 20 0102

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 8 mars 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1239255016

CA23 20 0103

Adoption du plan stratégique 2023-2030 de l'arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'adopter la planification stratégique 2023-2030 de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

12.00 1233680002

CA23 20 0104

Abrogation de la résolution CA22 20 0192 - bail entre l'arrondissement de LaSalle et La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'abroger la résolution CA22 20 0192 autorisant la signature du bail entre l'arrondissement de LaSalle et La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur pour la location de locaux pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2026 pour une somme maximale de 117 180 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1232484008

CA23 20 0105

Amendement de la résolution CA23 200078 - soutien financier école secondaire Cavalier-De LaSalle

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'amender la résolution CA23 200078 afin de verser le soutien financier de 1 800 \$ autorisé au centre de services scolaires Marguerite-Bourgeoys pour remise à l'école secondaire Cavelier-De LaSalle plutôt que directement à l'école secondaire Cavelier-De LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1232484005

CA23 20 0106

Convention avec le Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré - entretien du chalet et des plateaux sportifs situés au parc Jeannotte

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser la signature de la convention de services avec le Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré pour la gestion du chalet situé au 500, rue Laplante et des plateaux sportifs situés au parc Jeannotte pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024.

D'autoriser un déboursé maximum de 3 600 \$ toutes taxes incluses à cet effet.

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer la convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1229309036

CA23 20 0107

Contribution financière à l'Association Messinese de Montréal inc. - tournoi de golf-bénéfice

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser l'achat d'une publicité dans le programme souvenir de la 26^e édition du tournoi de golf-bénéfice de l'Association Messinese de Montréal inc. au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants au coût de 500 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1232484007

CA23 20 0108

Contribution financière - Handicap Action Intégration H-A-I - Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'accorder un montant de 2 000 \$ à Handicap Action Intégration H-A-I dans le cadre du volet soutien aux nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1239309007

CA23 20 0109

Contribution financière - Le Centre du Vieux Moulin de LaSalle - Salon des aînés, en partenariat avec la Table de concertation des aînés de LaSalle

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, monsieur le conseiller de la Ville Richard Deschamps s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder un montant de 2 000 \$ à la Table de concertation des aînés de LaSalle pour soutenir la réalisation du projet Salon des aînés, dans le cadre du volet soutien aux nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1239309006

CA23 20 0110

Contribution financière - Communauté de Swahili du Canada

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder un montant de 2 000 \$ à la Communauté de Swahili du Canada dans le cadre du volet soutien aux nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1239309008

CA23 20 0111

Soutien financier - Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. - événement « Pique-nique du Bronx-Fête des voisins »

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'amender la résolution CA22 20 0266 et d'accorder une somme supplémentaire non récurrente de 3 181,37 \$ à l'organisme Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1234629004

CA23 20 0112

Contribution financière - Club photo LaSalle pour la conférence : Le paysage de la photographie

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 250 \$ à l'organisme Club photo LaSalle pour présenter la conférence : Le paysage de la photographie, dans le cadre du programme de Soutien dans le domaine des arts de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1237769002

CA23 20 0113

Programme de prise en charge de services en lien avec le plan de la foresterie urbaine

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'accepter, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), les offres du conseil municipal concernant la prise en charge par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) pour : 1- la réalisation du plan de la forêt urbaine (PFU), 2- des travaux d'abattage d'arbres morts, dépérissant ou dangereux dans les zones boisées publiques de l'arrondissement dans le cadre des efforts pour minimiser les impacts de l'agrile du frêne 3- des travaux de protection des ormes d'Amérique publics sur le territoire de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1237151009

CA23 20 0114

Contrat à Navada Itée - entretien préventif des systèmes de mécanique du bâtiment dans divers édifices de l'arrondissement

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle maximale de 28 743,75 \$ taxes incluses, pour le contrat octroyé à Navada ltée. pour l'entretien préventif des systèmes de mécanique du bâtiment dans divers édifices de l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant déjà octroyé de 783 479,89 \$, taxes incluses à 812 229,39 \$ taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1230269004

CA23 20 0115

Contrat à Marc Morin Électrique inc. pour des travaux de réfection du massif et de l'entrée électriques au chalet baseball du parc Leroux

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 243 169,30 \$, taxes incluses (contrat : 194 307,75 \$ + contingences : 38 861,55 \$ + incidences : 10 000,00 \$), pour des travaux de réfection du massif et de l'entrée électriques au chalet de baseball du parc Leroux de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Marc Morin Électrique inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 764332 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 194 307,75 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1230269005

CA23 20 0116

Demande de subvention au programme TAPU du Ministère des Transports afin d'installer un système de vélos en service libre

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser une demande de subvention au programme TAPU du Ministère des Transports afin d'installer un système de vélos en service libre, de prévoir une aire de stationnement dédiée ainsi qu'un abri pour lesdits vélos.

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer les documents nécessaires à la demande.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1236152002

CA23 20 0117

Marche de la Maison de soins palliatifs du Sault-Saint-Louis - vente de crème glacée

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'autoriser la Maison de soins palliatifs du Sault-Saint-Louis à tenir la Marche pour les soins palliatifs le 7 mai 2023 et de permettre la présence d'un camion de rue pour la vente de crème glacée.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1237817006

CA23 20 0118
4^e édition de la course ROCK AND RUN du Cégep André-Laurendeau

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser le Cégep André-Laurendeau à tenir la 4^e édition de la course ROCK AND RUN le 3 mai 2023 et d'autoriser la fermeture de la rue Jean-Chevalier durant l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1237817005

CA23 20 0119
Ventes sous la tente - Sports Experts - stationnement du Carrefour Angrignon

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser Sports Experts à installer un chapiteau dans le stationnement du Carrefour Angrignon pour deux ventes sous la tente, du 15 au 28 mai 2023 et du 14 au 27 août 2023.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1239002001

CA23 20 0120
Procession pour célébrer la fête du Khalsa - Association Sikh Gurdwara Guru Darbar

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

De permettre à l'Association Sikh Gurdwara Guru Darbar d'organiser un défilé le 21 mai 2023 pour célébrer la fête du Khalsa.

Le défilé se déroulera sous le contrôle du Service de police de la Ville de Montréal et empruntera les rues Cordner, Lapierre, Newman, Thierry, Juliette, Prévillle, Danièle, Gervais et Cordner, lesquelles seront temporairement fermées à la circulation.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1239309009

CA23 20 0121
Parc d'amusement au Carrefour Angrignon - Fondation de l'Hôpital LaSalle

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser la Fondation de l'Hôpital LaSalle à organiser un parc d'amusement sur le terrain du Carrefour Angrignon du 4 au 14 mai 2023 inclusivement afin d'amasser des fonds pour l'hôpital, le tout exempt de frais d'utilisation d'eau. L'arrivée et le montage des manèges se feront à compter du 30 avril 2023.

La Fondation devra respecter les conditions suivantes :

1. Fournir avant la tenue de l'événement :
 - a. la preuve qu'une police d'assurance-responsabilité civile pour une couverture d'au moins 1 000 000 \$ sera en vigueur pendant toute la période de temps de l'événement;
 - b. un certificat d'ignifugation des tentes et des structures gonflables s'il y a lieu;
 - c. la liste des jeux mécaniques et leurs numéros d'immatriculation si disponible;
 - d. la preuve que la compagnie "Amusements Spectaculaires Inc." détient une licence valide d'exploitant émise par la Régie des alcools, des courses et des jeux.
2. Respecter toutes les dispositions prévues par le décret 649-91 et le règlement sur les jeux mécaniques.
3. Maintenir un espace à bureau pour les responsables de l'événement.
4. Maintenir un service de sécurité en tout temps.
5. Maintenir un service d'entretien adéquat pour garder propres les endroits où les déchets sont susceptibles de s'accumuler.
6. Maintenir dans de bonnes conditions hygiéniques des équipements sanitaires.
7. Ne permettre aucune vente et aucune consommation de boisson alcoolisée.
8. Respecter tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur dans l'arrondissement.
9. Ne pas empiéter sur la rue et les trottoirs.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1232484003

CA23 20 0122

Désignation de secrétaires d'arrondissement substitués

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

De nommer madame Diane Péloquin et madame Diane Bibeau, analystes de dossiers, à titre de secrétaires d'arrondissement substitués pour l'arrondissement de LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1232484004

CA23 20 0123

Participation de la secrétaire d'arrondissement aux assises annuelles de la COMAQ

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser la secrétaire d'arrondissement, Mme Nathalie Hadida, à participer aux assises annuelles de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec qui se tiendront à Québec du 24 au 26 mai 2023.

D'autoriser le remboursement des dépenses afférentes.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1232484006

CA23 20 0124
5^e édition de l'Agora métropolitaine

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser une délégation composée de fonctionnaires et de membres du conseil de l'arrondissement de LaSalle à participer à la 5^e édition de l'Agora métropolitaine, qui aura lieu le 23 mai 2023 au Palais des congrès de Montréal.

D'autoriser une dépense maximale de 2 500 \$ taxes incluses pour couvrir les frais d'inscription de la délégation ainsi que le remboursement des dépenses afférentes.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1236152001

CA23 20 0125
Reddition de comptes

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 16 février au 19 mars 2023 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour février 2023.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1233035003

CA23 20 0126
Dérogation mineure - remplacement d'enseignes - bâtiment commercial situé au 8300, boulevard Newman (Lot 1 499 443)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure pour un bâtiment commercial situé au 8300, boulevard Newman (Lot 1 499 443) afin d'autoriser le remplacement des trois (3) enseignes existantes par quatre (4) nouvelles enseignes alors qu'un maximum d'un (1) panneau annonçant le menu de l'établissement par bâtiment est autorisé et d'autoriser une orientation des enseignes qui n'est pas parallèle au mur de l'établissement pour deux (2) des quatre (4) enseignes alors que celles-ci doivent être localisées parallèlement au mur de l'établissement, respectivement en vertu des paragraphes a et c de l'article 10.2.2.4.9, alinéa 1 du règlement de zonage 2098, considérant les éléments suivants :

- l'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au requérant;
- la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

- la demande ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol, ni une zone soumise à des contraintes particulières pour des questions de sécurité publique, ni les dispositions de zonage ou lotissement relatives aux droits acquis;
- la demande respecte le Plan d'urbanisme.

Et ce, à la condition suivante :

- Qu'une étude acoustique démontrant la conformité à la réglementation en place soit fournie à la suite de l'installation et de la calibration des bornes de commande.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1239255015

CA23 20 0127

Dérogation mineure - remplacement d'enseignes - bâtiment commercial situé au 8100, boulevard Champlain (Lot 4 661 432)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure pour un bâtiment commercial situé au 8100, boulevard Champlain (Lot 4 661 432) afin d'autoriser le remplacement des trois (3) enseignes existantes par quatre (4) nouvelles enseignes alors qu'un maximum d'un (1) panneau annonçant le menu de l'établissement par bâtiment est autorisé, d'autoriser une orientation des enseignes qui ne sont pas parallèles au mur de l'établissement ainsi qu'une implantation à moins de 10 mètres de la ligne avant de terrain pour deux (2) des quatre (4) enseignes alors que celles-ci doivent être localisées parallèlement au mur de l'établissement et doivent respecter les marges d'implantation minimales applicables au bâtiment principal soit, 10 mètres et d'autoriser une localisation des enseignes dans la marge avant alors que dans le cas d'un terrain d'angle, les enseignes ne peuvent pas être localisées dans la marge avant, respectivement en vertu des paragraphes a, c et e de l'article 10.2.2.4.9, alinéa 1 du Règlement de zonage 2098, considérant les éléments suivants :

- l'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au requérant;
- la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- la demande ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol, ni une zone soumise à des contraintes particulières pour des questions de sécurité publique, ni les dispositions de zonage ou lotissement relatives aux droits acquis;
- la demande respecte le Plan d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1239255014

CA23 20 0128

Regroupement - PIIAD

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.03 à 40.04.

D'adopter les points 40.03 à 40.04.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA23 20 0129**PIIAD - agrandissement du bâtiment principal et changement de revêtement extérieur au 9158, terrasse le Plateau (lot 1 451 352)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande TR3003237187), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'agrandir le bâtiment principal et de changer des matériaux de revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique au 9158, terrasse le Plateau (lot 1 451 352), considérant que les modifications proposées :

- respectent l'expression architecturale du bâtiment existant ;
- mettent en valeur le milieu d'insertion par un choix judicieux des matériaux et des détails architecturaux;
- proposent une qualité du traitement égale ou supérieure aux bâtiments comparables situés dans le secteur;
- assurent l'articulation des façades par le choix des matériaux de revêtement, des appareillages de briques, la construction de saillies et des jeux de volumes;
- respectent les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (autres secteurs);
- sont conformes aux autres règlements applicables.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1239255013

CA23 20 0130**PIIAD - revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique au 370 à 442, avenue Lafleur (Lot 1 930 526)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande 3003237696), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de changer un matériau de revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique au 370 à 442, avenue Lafleur (Lot 1 930 526), considérant que les modifications proposées :

- coordonnent sur l'ensemble des façades l'expression architecturale du bâtiment afin de créer une image cohérente et visuellement intéressante;
- créent une continuité de traitement des finis extérieurs des bâtiments;
- préconisent un traitement des façades qui reflète la fonction commerciale du bâtiment tout en s'harmonisant avec les caractéristiques du tissu urbain environnant;
- respectent les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (Chapitre 8);
- sont conformes aux autres règlements applicables.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1239255012

CA23 20 0131**Ajout d'un espace de stationnement réservée pour personnes handicapées - rue Proulx**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser l'ajout d'un espace de stationnement réservée pour personnes handicapées dans l'arrondissement de LaSalle devant le 1506 rue Proulx dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1237151008

CA23 20 0132**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1236456004

CA23 20 0133**Levée de la séance**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De lever la séance à 19 h 45.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} mai 2023.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement